

Les **Echos** de l'Eco

echosdeleco.com

FÉVRIER 2021 - N°001 / GRATUIT, NE PEUT ÊTRE VENDU

AUDIT & CONTRÔLE INTERNES

VALORISER
ACCOMPAGNER
FORMER
SENSIBILISER
S'OUVRI

LE RÉSEAU DES AUDITEURS & CONTRÔLEURS INTERNES AU GABON

BP. 743, Libreville - Gabon
2018agaci@gmail.com
(+241) 66 84 81 90 / 77 42 98 55



Interview

Hugues Mbadinga Madiya
Ministre du Commerce de l'Industrie, des Petites et Moyennes Entreprises

QUELLES PERSPECTIVES POUR LES PME/PMI...

La pandémie a contribué à creuser la dette gabonaise d'environ 20 % et l'endettement du PIB dépasse les 70 %.

Pages 8-9

Essentiel



P.4

Marcos Poplawski

Représentant résident du FMI au Gabon

Le FMI soutient le Gabon dans la lutte contre la Covid-19 et dans ses projets économiques



P.11

Nicholas Achiri

Directeur général Ecobank Gabon

Le groupe Ecobank distingué par EMEA Finance, The Banker et Global Finance



P.13

Communiqué de presse

ARISE IIP nomme un prestigieux comité consultatif pour le Gabon



SAKURA

SPÉCIALITÉS JAPONAISES ET PANASIATIQUES
Sur place, à emporter ou à livrer

Du lundi au samedi - De 11h30 à 18h
Tel et Whatsapp 077752958 / 066522574
sakuralbv@gmail.com / Facebook : sakuralbv





LA RÉGIE POUR GRANDIR

Réservez
vos espaces publicitaires
web et antenne

sur : www.gabon24.ga



Édito

« UN PARI FOU... UNE DÉMARCHE COURAGEUSE... »

Voici quelles ont été le plus souvent les réactions à l'annonce du lancement du journal les Échos de l'Éco né en ce mois de février 2021.

Il est vrai que créer de toutes pièces un média nouveau alors que sévit une des plus profondes crises économiques peut sembler inconscient où relever du « pari fou », d'autant qu'il ne s'agit pas seulement de lancer un site web et de diffuser sur les réseaux, mais également de produire d'abord et avant tout un journal papier, un mensuel.

Un pari, une démarche courageuse ? Oui, comme toute aventure entrepreneuriale construite sur une idée, une volonté et un savoir-faire.

L'expérience et la passion pour ce métier m'animent suffisamment pour que le dynamisme soit transmis à un lectorat principalement gabonais. Cependant, tout projet, en particulier de cette nature, nécessite une remise en question. Après une phase de conception du projet et d'élaboration du plan de développement est venue celle de la mise en place d'un modèle économique à laquelle j'ai beaucoup réfléchi. Une année à détailler le projet, à répondre aux interrogations, aux doutes. Une année à construire le concept, à combler les lacunes, à renforcer les points faibles, à constituer une équipe et à chercher des soutiens, moraux et financiers. Aujourd'hui, tout est en ordre, tout est défini, la ligne éditoriale fixée et la charte graphique validée. La conception et la gestion des réseaux numériques sont opérationnelles, le site internet est réalisé, la grille tarifaire pour les achats d'espaces calculée, la distribution des 10 000 exemplaires à l'ensemble des acteurs économiques, à l'appareil politique et au grand public en place.

Pourquoi ce concept ? Je considère que nous sommes actuellement dans un temps intermédiaire, un moment où il est trop tôt pour faire vivre un site internet gratuit et trop tard évidemment pour lancer un journal papier seul, sans l'apport des réseaux sociaux et d'internet. La solution ? Coupler l'un et l'autre, utiliser d'une part le Net, ses coûts serrés et sa capacité à diffuser largement et instantanément, et d'autre part le papier, sa force, son influence et son référencement.

Le papier disparaîtra-t-il un jour ? Peut-être, mais l'essentiel aura été de créer une marque, un média global, diffusant à la fois de l'information, mais aussi et surtout une information sélectionnée, hiérarchisée, éditée, mise en forme et en perspective, avec un respect profond de la déontologie et de l'éthique du métier. Une information à valeur ajoutée. Avoir une ligne « pro-business », c'est défendre l'idée que l'entreprise est le meilleur lieu où produire la richesse et la faire partager en créant des emplois dans un contexte favorable.

Bien entendu, vos avis nous intéressent, ils nous sont précieux pour grandir ensemble. N'hésitez pas à échanger avec nous, nous sommes à votre écoute : echosdeleco@gmail.com

Anne-Marie Jobin

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION JOURNALISTE

Anne-Marie Jobin
echosdeleco@gmail.com
+241 062 18 77 18

RESPONSABLE MULTIMÉDIA

Lylia Lunckwey

INFOGRAPHISTE & DIRECTEUR ARTISTIQUE

Andrew Nguema

INFORMATIONS LÉGALES
Sté ÉCHOS DE L'ÉCO
RCCM N° 2018 A 46162
Déclaration de constitution
d'un organe de presse accordée
le 05 février 2021,
Ministère de la Communication

PUBLICITÉ ET MARKETING
Réseau de distribution
echosdeleco@gmail.com
062 18 77 18

Sommaire



QUELLE SERA LA POLITIQUE DE JOE BIDEN VIS-À-VIS DE L'AFRIQUE ?

2021 sera une année de relance économique pour les pays et les régions du monde. Mais pour l'Afrique, la difficulté d'accéder aux marchés des capitaux persiste. Une solution existe avec le FMI, mais elle a souffert d'un veto de l'administration Trump.

P.5

L'éditorial d'Henri-Claude Oyima, PDG du groupe BGFIBank « RÉORGANISER, ADAPTER ET RÉINVENTER LA BANQUE EN AFRIQUE : LEÇONS APPRISES DE LA COVID »

Les grandes crises mondiales préfigurent toujours un monde nouveau, totalement en rupture avec l'ordre ancien. Il en sera probablement ainsi avec celle de la Covid-19, que personne n'avait vu venir...

P.6



Madame Emrie Mondos,
présidente de l'AGACI

QU'EST-CE QUE L'AUDIT INTERNE ?

Nous nous sommes rapprochés de l'IIA Gabon (Agaci), Association gabonaise des Auditeurs et Contrôleurs internes qui regroupe les professionnels des métiers de l'audit interne.

P.7



ZONE DE LIBRE-ÉCHANGE CONTINENTALE AFRICAINE

La décision de lancer le projet de zone de libre-échange continentale est prise en janvier 2012, lors de la 18^e session ordinaire de la Conférence de l'Union africaine. Cette zone de libre-échange devait regrouper la zone tripartite et inclure le marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA).

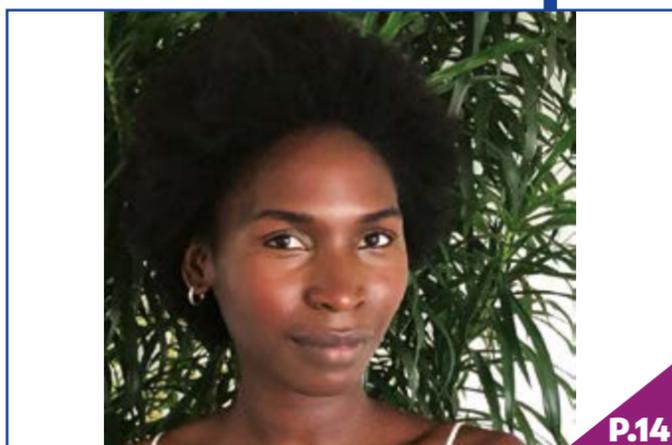
P.10



CLAUDIA ONDO, DU CANADA AU GABON, DE SCIENCES PO À L'AGRICULTURE...

Il n'en fallait pas davantage pour aiguïser notre curiosité. Claudia Ondo est une jeune gabonaise de 26 ans, entrepreneure dans l'agriculture urbaine biologique hydroponique, une méthode de culture hors sol.

P.14



POURQUOI LE FMI SOUTIENT-IL LE GABON ?

Nous considérons être à la croisée des chemins. En effet, l'avant nous le connaissons, nous vivons le pendant, mais quel sera l'après ? La pandémie de Covid-19 a transformé notre mode de vie en y apposant son empreinte indélébile. Le spectre du coronavirus est omniprésent et nous subissons les répercussions de sa violente action à l'échelle mondiale, qu'elles soient sanitaires, économiques ou politiques. Qu'en pense le FMI ?

ITW : Anne-Marie Jobin

Dans ce cadre, il nous paraît opportun, voire indispensable, que l'institution nous éclaire. Quel soutien a-t-elle apporté au Gabon, quelles ont été les actions menées, quelle est la teneur des engagements respectifs signés à moyen et long terme... Monsieur M. Poplawski-Ribeiro (Fonds monétaire international) a accepté de répondre à nos questions.



► Marcos Poplawski-Ribeiro, représentant résident du FMI

Les Échos de l'Éco : Dès l'annonce de la propagation de ce virus rapidement qualifiée de pandémie, vous vous êtes largement impliqués pour soutenir le Gabon. Dans quels domaines ? À quelle hauteur ? À quelles conditions ?

MPR : Oui, depuis le début de la pandémie de Covid-19, le Fonds monétaire international (FMI) a apporté, par le biais de ses instruments de financement d'urgence, plus de 100 mds de dollars de soutien financier à 81 pays dans le monde pour les aider à faire face à la pandémie.

Le Gabon en fait partie. Avant même le premier cas confirmé de Covid-19 dans le pays le 12 mars 2020, le FMI avait déjà entamé des discussions avec les autorités sur la façon de l'aider à faire face à la pandémie, notamment pour limiter ses effets pervers sur les plans sanitaire,

Le pays semble avoir mieux résisté aux chocs liés à la Covid-19 et à la baisse du prix international du pétrole comparativement à certains de ses pairs exportateurs de pétrole africains qui avaient une baisse moyenne prévue de 4 % pour 2020.

social et économique. Cela a abouti à un décaissement de 177 mds de F CFA pour la République gabonaise en 2020 à travers l'Instrument rapide de financement (IRF), en deux tranches : une première le 9

avril 2020 (88 mds de F CFA) et la deuxième le 31 juillet 2020 (89,2 mds de F CFA).

Comparativement à l'accord élargi au titre de la facilité élargie de crédit, programme que le Gabon avait précédemment avec le FMI, l'IRF requiert une conditionnalité légère. Dans ce cadre, les autorités gabonaises se sont engagées à :

- 1 – établir des rapports trimestriels sur les dépenses relatives à la Covid-19 ;
- 2 – charger une tierce partie de procéder à un audit indépendant de ces dépenses et en publier les résultats ;
- 3 – publier les contrats des marchés publics pertinents et les informations relatives aux propriétaires réels des entreprises qui ont obtenu le contrat.

Sur quels critères octroyez-vous les aides, les prêts, les dons ? Répondez-vous à des demandes précises ou vos services investiguent-ils pour vous permettre de choisir les secteurs qui nécessitent votre soutien ?

MPR : Sollicité par les autorités, l'IRF a apporté un soutien budgétaire au gouvernement dans sa lutte contre la Covid-19. Ainsi, il a servi de complément au budget du gouvernement et, par conséquent, n'a pas ciblé des secteurs ou types de dépenses spécifiques. Cependant, lors de la discussion du financement avec les autorités, les réponses sanitaires, sociales et économiques envisagées par le gouvernement ont été jugées prioritaires et intégrées dans le cadrage macroéconomique et dans la loi de finances rectificative de 2020.

Selon vous, sur le plan économique, à l'échelle panafricaine, à quelle hauteur le Gabon a-t-il été impacté ?

MPR : Notre dernier « Rapport sur les perspectives économiques régionales de l'Afrique subsaharienne » d'octobre 2020 prévoyait une baisse de l'activité économique réelle pour 2020 au Gabon de 2,7 %. Nous révisons actuellement cette projection et pensons que la contraction de l'activité économique de l'année dernière a peut-être été légèrement inférieure (moins

négative) qu'on ne le pensait initialement. Le pays semble avoir mieux résisté aux chocs liés à la Covid-19 et à la baisse du prix international du pétrole comparativement à certains de ses pairs exportateurs de pétrole africains qui avaient une baisse moyenne prévue pour 2020 de 4 %. Pourtant, l'activité économique au Gabon a été fortement touchée et reste très proche de la baisse moyenne de l'ensemble de la région subsaharienne que le FMI, en octobre 2020, projetait à 3 % au terme de l'année 2020.

Concernant les perspectives de croissance, quelles sont les incidences présumées de cette pandémie ?

MPR : Le FMI estime que la pandémie de Covid-19 aura un impact économique durable à moyen terme dans le monde. Nous révisons actuellement nos projections de croissance pour le pays, mais dans notre « Rapport sur les perspectives économiques régionales de l'Afrique subsaharienne » d'octobre 2020, nous prévoyions que l'activité économique réelle du pays augmenterait d'environ 2 % en 2021, ce qui constitue une reprise partielle par rapport à l'année précédente. Une telle projection supposait que la pandémie de Covid-19 serait maîtrisée au début de 2021 et qu'il n'y aurait pas de deuxième vague d'infections dans le pays. Cependant, compte tenu de la récente augmentation du nombre d'infections, une telle reprise est menacée et les perspectives de croissance pour 2021 deviennent fortement incertaines, en particulier pour le premier semestre.

Diverses analyses montrent aussi que la pandémie aura également un impact durable à long terme, par ses effets sur le marché pétrolier international et sur la formation de capital humain, avec des conséquences sur la croissance de la pauvreté au Gabon. Cela renforce la nécessité pour le pays de poursuivre des réformes économiques structurelles, notamment par une meilleure gouvernance économique, une plus grande transparence dans le secteur public et un filet de sécurité sociale plus efficace, et aussi d'investir dans l'éducation et la santé, ce qui pourrait permettre une reprise plus robuste et plus verte dans les années à venir.

Quelle est votre appréciation de la gestion de cette pandémie opérée par l'État gabonais ?

MPR : Le FMI n'a pas d'expertise particulière en matière de santé et de pandémies, mais nos consultations avec l'Organisation mondiale de la santé et le faible nombre de décès par habitant au Gabon nous amènent à souscrire à l'évaluation positive effectuée par d'autres institutions de la réponse ap-

Les autorités gabonaises ont formellement informé le FMI de leur décision de négocier un nouveau programme qui les aiderait à poursuivre leurs réformes structurelles

propriée du pays au virus sur le plan sanitaire. Une telle réponse a également permis au Gabon de dépenser moins en soins d'urgence et de relâcher tout au long de l'année certaines mesures de confinement mises en œuvre pour limiter l'impact socio-économique de la pandémie. Cela a aidé le pays à reprendre une partie de son activité économique dans les secteurs touchés par la pandémie et les mesures préventives au second semestre 2020. Sur le plan social, différents instruments et réponses ont également été mis en œuvre pour aider les populations les plus vulnérables. Cependant, le filet de sécurité sociale limité existant dans le pays a quelque peu réduit l'efficacité des dépenses sociales. Aussi, les retards dans l'exécution de la réponse économique au virus, à leur tour, ont eu un impact sur les performances de certains des secteurs les plus touchés. Enfin, en termes de transparence sur les dépenses Covid-19, le gouvernement a déjà publié des informations sur l'exécution des dépenses dans son rapport trimestriel d'exécution budgétaire, renforçant son engagement à préparer un audit indépendant de ces dépenses en 2020 d'ici septembre 2021.

Quel avenir pour la relation entre le FMI et la République gabonaise ?

MPR : Lors des réunions annuelles (virtuelles) de la Banque mondiale et du FMI en octobre 2020, les autorités gabonaises ont formellement informé le FMI de leur décision de négocier un nouveau programme qui les aiderait à poursuivre leurs réformes structurelles pour accélérer le développement et la diversification économique tout en préservant la soutenabilité de la dette publique. Les autorités ont également indiqué que la lutte contre la Covid-19 restera leur priorité tant que celle-ci ne sera pas maîtrisée à l'échelle mondiale. Cette négociation est actuellement en cours et tient compte de l'évolution rapide de la pandémie récemment au Gabon et de la nouvelle stratégie de développement du gouvernement pour la période 2021-2023.

QUELLE SERA LA POLITIQUE DE JOE BIDEN VIS-À-VIS DE L'AFRIQUE ?

2021 sera une année de relance économique pour les pays et les régions du monde. Mais pour l'Afrique, la difficulté d'accéder aux marchés des capitaux persiste. Une solution existe avec le FMI, mais elle a souffert d'un veto de l'administration Trump.

Joe Biden, le président élu des États-Unis, a pris ses fonctions le 20 janvier 2021. Il va devoir décider de lever ou non le veto américain en faveur d'un renforcement de l'appui financier du FMI aux pays nécessiteux, dont ceux du continent africain. Au moins 200 m^{ds} de droit de tirage spéciaux (DTS) appartenant aux pays les plus riches du monde sont disponibles dans les coffres du FMI.

Plusieurs voix dans le monde se sont levées en faveur d'une telle approche. C'est le cas notamment de Gordon Brown, ancien Premier ministre du Royaume-Uni qui est devenu un fervent défenseur de cette cause. Il va même plus loin : « L'une des premières décisions de Joe Biden en tant que président des USA devrait être d'accepter ce que Donald Trump a rejeté tout au long de l'année 2020, à savoir l'émission de



ressources monétaires supplémentaires sous la forme de droits de tirage spéciaux. Environ 1200 m^{ds} pourraient être libérés en deux tranches en 2021 et 2023, sans nécessiter l'accord du Congrès ou de la chambre des représentants », a-t-il fait savoir dans une tribune libre publiée

dans le *Financial Times* le 16 décembre 2020.

Selon cette personnalité, les montants dégagés d'une telle initiative peuvent atteindre 2000 m^{ds}. Ils permettraient de financer l'Afrique à travers les banques de développement.

Face à la pandémie, la communauté internationale s'est montrée alarmiste à propos de l'Afrique, mais très peu engagée lorsqu'il a fallu apporter un appui financier. Selon des chiffres présentés par la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique en septembre 2020, pour faire face à cette pandémie, le continent a dû déboursier 44 m^{ds} de ses ressources propres.

Négocier avec la Chine sera indispensable

Le G20, qui regroupe les 20 pays les plus riches du monde, a mis en place une initiative très conditionnée qui n'a permis de dégager que 5 m^{ds} de ressources. Ce n'était pas un don, puisque ces facilités devront être remboursées sur 3 ans à partir de 2021, une année où arrivera à échéance le remboursement de plusieurs dettes en Afrique. Selon l'Institute of International Finance, l'Afrique subsaharienne aura besoin de 127 m^{ds} en cette année 2021 pour honorer ses engagements extérieurs.

Mais le projet fait face à des réticences. Une d'elles est liée à la Chine. En Occident, on craint que ne se répète le scénario post-initiative PPTE (pays

pauvres très endettés). Avec une dette réduite, l'Afrique s'est tournée vers la Chine en délaissant ses partenaires historiques. On lui reproche de s'être à nouveau endettée.

Pourtant, en Europe, aux USA, au Japon et même en Chine, la dette publique, et surtout celle des entreprises, dépasse de loin les 140 % du produit intérieur brut contre une moyenne de 57 % pour l'Afrique. Mais ces pays peuvent emprunter à des taux négatifs alors que l'Afrique, elle, doit payer très cher ses emprunts sur le marché international de la dette.

Joe Biden a été, huit années durant, le vice-président de Barack Obama qui, en 2009, n'avait pas donné suite aux nombreux appels, notamment des BRICS et de la France, qui voulaient faire du FMI une institution de régulation financière internationale et du DTS une monnaie de réserve. Il n'est pas certain que devenu président, Joe Biden se montre plus offensif, même si l'ampleur de la crise Covid est très supérieure à celle des subprimes qui, en 2008, avait mis à genoux l'économie mondiale.

Source : *Le Monde diplomatique*

POZI

Application de suivi et de gestion de véhicules



Contrôlez vos véhicules à distance

à partir de
25 000cfa

Disponible sur



www.pozi.app

Instagram Facebook Twitter @POZIapp

L'éditorial d'Henri-Claude Oyima, président directeur général du groupe BGFIBank fondateur est aux commandes de BGFIBank depuis trente-quatre ans

« RÉORGANISER, ADAPTER ET RÉINVENTER LA BANQUE EN AFRIQUE : LEÇONS APPRISSES DE LA COVID »

Les grandes crises mondiales préfigurent toujours un monde nouveau, totalement en rupture avec l'ordre ancien. Il en sera probablement ainsi avec celle de la Covid-19, que personne n'avait vu venir. Cette crise n'est pas seulement inédite parce qu'elle a mis brutalement à l'arrêt le monde entier, elle l'est aussi parce qu'elle met à nu la fragilité à la fois de l'espèce humaine et du progrès de nos sociétés.

L'humanité croyait avoir vaincu à jamais la peste et elle s'est réveillée depuis un matin de décembre 2019 impuissante face à un virus qui, désormais et à ce jour, constitue la plus importante menace à sa survie. Cela aurait pu être un scénario, mais malheureusement, ce n'est pas du cinéma, c'est bien la réalité du moment, qui n'épargne aucun pays du monde.

Bien que la menace soit réelle, nous ne devons pas céder à la panique, encore moins à la peur. Nous banquiers savons d'ailleurs très bien les conséquences dramatiques de tels sentiments. Notre histoire est en effet jalonnée d'épisodes tragiques où panique et peur ont gravement amplifié les conséquences des phénomènes qui en étaient à l'origine. Certes, la pandémie pourrait être (est déjà ?) à l'origine d'un violent choc économique, capable de faire tanguer l'économie mondiale et pouvant dès lors mettre à rude épreuve les secteurs financiers et bancaires. Terrible retournement de situation comparativement à la crise de 2008. Désormais, ce sont les tousotements de l'économie mondiale qui menacent en effet de gripper les secteurs financiers et bancaires !

Mais encore une fois, ne cédon pas la panique et à la peur, et tous ensemble, interrogeons-nous plutôt, d'une part sur les réponses et les solutions que nous pouvons apporter à la crise et à ses effets, et d'autre part sur la nécessaire réinvention de nos activités respectives, à la lumière notamment des enseignements de cette crise. De telles réflexions sont d'autant plus nécessaires et urgentes que les décisions prises pendant cette crise par les citoyens, les managers et les gouvernements façonneront durablement le monde pour de très nombreuses années. L'Afrique ne doit pas être en reste du point de vue de ces questionnements et réflexions, et pour ma part, j'ai l'intime conviction qu'elle pourrait être à l'origine d'innovations et de solutions parmi les plus originales. Mon propos se limitera cependant ici au secteur bancaire, dans lequel j'évolue depuis plusieurs années. Tout



► **Henri-Claude Oyima, fondateur et président directeur général du groupe BGFIBank**

d'abord, face à la crise, ce qui était attendu des banques dans l'urgence, c'était d'une part qu'elles se réorganisent afin de garantir la continuité de leurs services, et d'autre part, qu'elles apportent à l'économie un soutien et un accompagnement à la hauteur des nouveaux impératifs.

Réorganiser

Incontestablement la continuité du service, a pu être garantie en Afrique. La bataille était cependant loin d'être gagnée d'avance, étant donné notamment la structuration du secteur bancaire (en particulier l'importance de la filialisation) et la dépendance technologique. Malgré les rapatriements, les fermetures des frontières, le confinement, le secteur bancaire, jusque-là, tient bon en Afrique. Sur le continent, les banques ont placé massivement leurs salariés en télétravail, ont su s'adapter à la généralisation par les consommateurs des solutions de paiement et de banque à distance (la dématérialisation des moyens de paiement permet de limiter le recours à la monnaie

Le second défi auquel doivent répondre les banques, en cette situation de crise, est probablement plus « complexe » que celui dont il a été auparavant question.

physique), ont pu mobiliser des infrastructures techniques robustes (capables notamment d'assurer la continuité de l'ensemble des activités dans une situation quasi absolue de télétravail des salariés). Heureusement, tout cela a été fait sans tomber dans le piège d'un allègement des sécurités existantes, tant sur le plan technique que procédural. La gestion des réseaux d'agences a pu, avec succès, évoluer vers l'accompagnement de la clientèle vers une consommation autonome associée à un conseil à plus forte valeur ajoutée. Les réactions

ici et là face à la crise ont été le catalyseur d'une transformation profonde des usages.

Ainsi, les banques les plus réactives et les plus proches de leurs clients ont été celles qui ont mis à la disposition de leurs collaborateurs tous les outils et toutes les données permettant de prendre des décisions en temps réel, ce qui leur a permis d'agir rapidement et efficacement. Même s'ils étaient en terrain inconnu du fait du caractère inédit de la crise, les dirigeants bancaires en Afrique ont donc su prendre des mesures décisives pour assurer la résilience de leurs organisations. Si les banques africaines ont su gagner une première bataille, la « guerre », elle, continue. Gagner cette guerre va nécessiter de la part de nos banques plus de simplifications, d'agilité, de réactivité, d'efficacité, de rapidité, de souplesse dans leur organisation et leurs stratégies d'avenir visant tant à assurer la continuité de leurs services qu'à répondre aux besoins de leur clientèle (entreprises et particuliers).

Adapter l'accompagnement à l'économie et aux entreprises

Le second défi auquel doivent répondre les banques en cette situation de crise est probablement plus « complexe » que celui dont il a été auparavant question. En effet, bien que les banques n'aient aucune responsabilité dans la crise actuelle (le choc étant en effet exogène), leur responsabilité est pleinement engagée dans sa résolution. En effet, la reprise économique ou la potentielle récession dépendra largement des attitudes et des capacités de réaction des acteurs financiers, banques centrales, banques et établissements financiers, et donc de leur capacité à contribuer d'une façon décisive à l'amélioration de la situation économique. Comment ? En accompagnant et en jouant pleinement leur rôle de financeur de l'économie réelle sur des schémas nouveaux.

En Afrique, les défis que doit relever le secteur bancaire et financier sont immenses. Le crédit à l'économie représente en moyenne à peine 20 à 30 % du produit intérieur brut de nos pays contre plus de 110 % en Europe, en Asie et aux USA. De même, dans le pays africain médian, seules 21 % des entreprises disposent d'une ligne de crédit ou d'un prêt auprès d'une institution financière formelle (hors Afrique, cette proportion est de 43 %). Sur le continent, le taux de bancarisation dépasse rarement 20 %.

La crise née de la Covid-19 impose justement de nouvelles réflexions et approches du financement de l'économie.

Au final, tous les indicateurs d'utilisation des services financiers formels par les entreprises et les ménages indiquent une portée limitée des systèmes bancaires et financiers d'Afrique. Tous les banquiers du monde connaissent probablement ces propos provocateurs de George Bernard Shaw, selon lesquels « une banque vous prête un parapluie quand il fait beau et vous le reprend quand il pleut ». La crise née de la Covid-19 impose justement de nouvelles réflexions et approches du financement de l'économie. Ce nouveau modèle de financement de l'économie impose une révision des dispositions réglementaires par les banques centrales et les organes de régulation afin de permettre aux banques et établissements financiers africains de soutenir davantage l'économie des entreprises, et donc de faire exactement l'inverse des propos ci-dessus rappelés. Elles devront donc prêter davantage de parapluies, et en limiter au maximum les reprises, même en situation de tempête ! Comme partout ailleurs dans le monde, les banques africaines seront confrontées aux effets négatifs de la Covid-19.

Plus particulièrement, elles feront face à deux risques majeurs. Premièrement, le risque d'illiquidité puisque du côté de leurs activités de crédits, elles vont devoir faire face à des non-remboursements. Dès lors, les banques devront pouvoir les absorber, notamment en empruntant sur les marchés domestiques pour faire face à leurs propres échéances. Deuxièmement, le risque d'insolvabilité, que nous jugeons plus inquiétant, et du point de vue duquel cette crise constituera un test décisif pour les décisions prises par les différents organes de régulation et de contrôle.

Quoiqu'il en soit, ce qui sera attendu des banques, c'est d'apporter un soutien conséquent à l'économie réelle. **La situation difficile que traversent actuellement les entreprises et l'économie a cela de particulier que c'est une récession « choisie »,**

puisque ce sont les États eux-mêmes qui ont décidé de mettre l'économie en coma artificiel, sans remède adapté pour la réveiller avec méthode et vigueur. Dans ce contexte, les banques jouent le rôle de perfusion et c'est donc à travers elles que l'économie peut être maintenue en vie. Dans une telle situation, il sera également attendu des banques qu'elles jouent un rôle sociétal au-delà du rendement pour les actionnaires ; plus que jamais, elles devront ainsi allier performance économique et utilité sociale.

Par ailleurs, la crise aura certainement accru la volonté des individus et des acteurs économiques d'être utiles au collectif, d'être solidaires. Ce qui sera attendu des banques africaines, c'est qu'elles développent des solutions de crédit ciblant directement les petites entreprises locales, les professionnels, les commerçants, les artisans, les agriculteurs, bref, l'écrasante majorité du tissu économique local, et en même temps celui-là même qui contribue à générer du lien social. De ce point de vue, les défis que devront relever les banques africaines sont immenses. L'espoir est cependant permis, car les banques africaines sont prêtes pour

jouer leur rôle. Elles sont bien capitalisées, affichent des bilans solides et en définitive, elles bénéficient donc d'une capacité de résistance bien meilleure. Il reste maintenant à espérer que les décideurs publics en Afrique comprennent mieux qu'aucun développement n'est possible sans la force d'un système bancaire résilient susceptible d'accompagner le financement de l'économie.

Réinventer

J'en viens maintenant au dernier axe de mon propos : que sera l'avenir des banques, particulièrement en Afrique, dans un monde post-covid ? Nul besoin d'être un prospectiviste de grand talent pour comprendre que l'économie en général, et le secteur bancaire en particulier, changeront prochainement de visage à l'échelle mondiale.

Certes, le secteur bancaire n'a pas attendu la crise née de la Covid-19 pour se transformer. Depuis longtemps, la pression des régulateurs, la modernisation des systèmes, la concurrence féroce de nouveaux acteurs consécutivement à l'émergence de nouvelles technologies disruptives (fintech, néobanques, mobile banking, etc.) l'y obligent. Il y a cependant une nouveauté majeure : cette crise contraint les acteurs du secteur bancaire

Cette crise contraint les acteurs du secteur bancaire à repenser leurs modèles économique, organisationnel et technologique.

à repenser leurs modèles économique, organisationnel et technologique. Sans prétendre à l'exhaustivité, voici ci-après quelques questions qui sont désormais critiques et urgentes pour le secteur bancaire. Comment faire en sorte que les banques africaines soient au cœur du financement des économies africaines ? Comment faire comprendre aux pouvoirs publics que les banques africaines peuvent financer et accompagner leurs économies ? Comment accélérer la transformation des banques africaines sans tomber dans les effets de mode importés ? Comment pérenniser une meilleure intégration entre distribution physique et distribution à distance / digitale d'une part, et d'autre part, réussir à innover en conciliant le meilleur de deux mondes, le meilleur de l'humain et du digital ? Comment pérenniser les dispositifs de télétravail

et notamment les fonder sur des politiques formalisées et cohérentes ? Comment tirer parti des processus internes mis en œuvre en urgence pendant la crise pour conserver demain, après la tempête, agilité et efficacité, et pour gagner tant en efficacité qu'en performance ? « Il faut beaucoup de chaos en soi pour accoucher une étoile qui danse », affirmait Friedrich Nietzsche. Ces propos, bien qu'étant ceux d'un philosophe, s'appliquent parfaitement à l'économie. En effet, en temps de crise économique, la contrainte peut parfaitement être traduite en opportunité. C'est également à cela que nous invite la sagesse chinoise : en chinois, le mot « crise » est en effet composé de deux caractères, l'un (wei) signifiant « danger », l'autre (ji) « opportunité » ou « chance ». La crise née de la Covid-19 nous offre l'opportunité inespérée de repenser le système bancaire et financier en Afrique. Elle nous oblige, nous les acteurs du secteur bancaire, à nous remettre en question, à apprendre des situations nouvelles et à en ressortir plus fort. En nous obligeant à bien nous préparer à la nouvelle normalité, elle nous offre également de nouvelles perspectives de croissance. « Déconfinons » nos modèles bancaires et adaptons les davantage à nos réalités et à nos spécificités économiques.

Le « quoiqu'il en coûte » est un enseignement et une expérience

qui nous reconforte pour favoriser l'émergence de grandes banques africaines capables de soutenir durablement nos économies. Cassons les barrières dites infranchissables érigées par nos différents régulateurs, brisons les chaînes du modèle de financement hérité, ayons confiance en nous-mêmes et adoptons la préférence africaine dans notre logiciel de développement. Le niveau de développement important atteint au cours de ces vingt dernières années montre que le secteur bancaire africain veut gagner en profondeur, en dynamisme, en sophistication et en performance. Nous pouvons encore faire plus et mieux. Nous en avons les moyens, et les circonstances actuelles l'exigent. C'est ce que nous avons engagé au sein du groupe BGFIBank par le biais de notre projet d'entreprise « Excellence 2020 ». Le Groupe BGFIBank est conscient de son rôle social en tant qu'acteur important de développement de l'Afrique. La crise de la Covid-19 renforce notre engagement et nous conforte, assurément, dans notre ambition de construire un groupe bancaire africain au service du financement des économies africaines, une véritable feuille de route pour l'ensemble du secteur bancaire africain.

Madame Emrie Mondos, présidente de l'AGACI QU'EST-CE QUE L'AUDIT INTERNE ?

Nous nous sommes rapprochés de l'Agaci (Association gabonaise des auditeurs et contrôleurs internes), seule structure nationale regroupant les professionnels du métier, du contrôle interne et management des risques, ainsi que toutes les personnes concernées par les questions liées à ces métiers. Depuis le 03 août 2020, l'AGACI est affiliée à l'IIA Global (Global institute of internal auditors) et est devenue IIA GABON. Établi en 1941, le Global IIA est un organisme voué à l'encadrement de la profession d'audit interne. Il promulgue les normes et définit les pratiques de référence d'exercice. Il regroupe plus de 200 000 membres dans plus de 170 pays, en direct ou via des « chapitres » affiliés.

L'IIA Gabon – Agaci est une association à but non lucratif créée en décembre 2015 par un groupe de professionnels de l'audit et du contrôle internes. Les activités sont conduites par un bureau directeur composé de 15 membres.

L'audit interne s'est positionné à l'échelle internationale comme un métier indispensable dans le fonctionnement de toute organisation. Il s'intègre dans toutes les structures afin d'accompagner ces dernières dans la pérennité de leurs activités, l'adoption et la mise en pratique de la bonne gouvernance. Il contribue à atteindre l'efficacité opérationnelle et à optimiser la performance des acteurs de ces entreprises. Les dirigeants considèrent à juste titre leur auditeur comme un partenaire privilégié. Son rôle consiste à s'intéresser à l'ensemble de la chaîne de valeur

de l'entreprise. L'auditeur aide les acteurs de l'entreprise à atteindre leurs objectifs en évaluant les processus de management adaptés par une approche systématique et méthodique. Il participe à une meilleure coordination des maillons de la chaîne de valeur tant dans le fonctionnement que dans l'organisation.

En quelques mots, le rôle de l'auditeur interne est d'accroître la valeur de l'organisation en donnant avec objectivité une assurance, des conseils et des points de vue fondés sur une approche par les risques. Il vérifie, évalue les processus de management des risques, le contrôle, le gouvernement d'entreprise, apprécie le fonctionnement des systèmes et fait des propositions pour renforcer leur efficacité et efficacité. Avec l'audit interne, les dirigeants d'entreprises peuvent ajuster, réajuster, définir de nouveaux objectifs ou

adopter de nouvelles méthodes de travail.

Au Gabon, la conscientisation de l'économie nationale quant aux concepts de bonne gouvernance et de performance a apporté un nouveau souffle dans l'exercice de ce métier. Intégrer ou faire appel à un auditeur est une décision qui peut être choisie ou imposée. Par exemple, si l'entreprise à la volonté d'être certifiée ISO, elle devra faire appel à un professionnel de l'audit. C'est souvent consécutivement à cette obligation qu'une entreprise prend conscience de la valeur ajoutée générée par les révélations des différents constats spécifiés dans le rapport de l'auditeur rédigé en fin de mission. C'est une solution pour se remettre en question et faire le point sur les actions, le contexte, les opérations etc. Les procédures mises en place sont-elles en conformité avec la vision, la stratégie et les



▶ Emrie Mondos, présidente de l'IIA Gabon-Agaci

différents règlements propres à la charte interne de l'entreprise ?

Le problème de la légitimité de ce métier se pose souvent. Pour pallier ce qui se présente parfois comme un effet de mode, des actions de sensibilisation des dirigeants, des formations d'auditeurs internes, de vulgarisation des normes et des bonnes pratiques professionnelles sont des mesures à mettre en place et à intensifier afin de garantir un audit fort, de qualité, et créateur de valeur.

L'audit interne est un métier qui est plébiscité parce qu'il

accompagne les entreprises, les ONG, les structures privées ou étatiques dans l'atteinte de leurs objectifs. Cette reconnaissance très implémentée à l'international devient au Gabon une évidence pour les comités de direction et les dirigeants. Il se développe parce qu'il est mieux perçu.

Madame Emrie Mondos, présidente de l'Agaci, s'emploiera à nous informer des nouveaux codes ou règlements en vigueur, fera des suggestions et répondra aux questions que vous pouvez lui poser à cette adresse : 2016agaci@gmail.com.



Interview de Monsieur Hugues Mbadinga Madiya,
Ministre du Commerce, de l'Industrie, des Petites et
Moyennes Entreprises

QUELLES PERSPECTIVES POUR LES PME/PMI...

Hugues Mbadinga Madiya est issu de l'Institut de l'Économie et des Finances du Gabon et de Sciences Po Paris, diplômé d'un Master politiques et management du développement potentiel Afrique. Il est intégré depuis 2006 au sérail politique au Gabon. Il est passé successivement de conseiller économique et financier au ministère des Affaires étrangères, au ministère du Pétrole, de l'Énergie et des Ressources Hydrauliques, à la direction générale de la Dette, au ministère du Budget et des Comptes Publics avant d'occuper le poste de directeur de cabinet du Premier ministre. En décembre 2019, il a été nommé ministre du Commerce, des PME et de l'Industrie.

Prendre les commandes de ce poste alors que la dette gabonaise a augmenté de presque 20 % et que l'endettement du pays atteint les 71 % du PIB est un défi qui, une fois mené à bien, restera dans les annales ! La direction de la publication du premier du mensuel « Les Échos de l'Éco » le remercie sincèrement de son implication et de l'intérêt qu'il porte à ce nouveau support d'information en répondant à quelques questions, en proposant une analyse de la situation et des solutions.

Échos de l'Éco : La pandémie a contribué à creuser la dette gabonaise d'environ 20 % tandis que l'endettement du PIB dépasse les 70 %. Comment lutter pour enrayer cette progression ?

Vous savez que le taux d'endettement est un rapport mécanique entre

le stock de la dette et le PIB. Comme vous l'avez indiqué, notre pays a subi un double choc de l'offre et de la demande avec un impact négatif sur son PIB, avec pour incidence une augmentation importante du taux d'endettement.

Il n'en demeure pas moins que les plus hautes autorités

gabonaises accordent une grande importance à la gestion de la dette et demeurent très vigilantes en matière de respect des règles de convergence communautaire.

Le Gabon a toujours mené une politique prudente de gestion de la dette, comportement qui s'est traduit par la confiance des investisseurs. Cependant l'économie gabonaise se bat depuis 2014 contre des chocs conjoncturels qui ont réduit ses marges de manœuvre budgétaires. C'est la raison pour laquelle nous assumons un endettement relativement soutenu dans le cadre du programme signé avec le FMI. Cette tendance devrait s'inverser, car le gouvernement, par le biais de ma collègue ministre de l'Économie s'attelle à engager des actions fortes en matière d'optimisation de la dette,

notamment à travers le reprofilage de celle-ci, mais aussi à travers les audits menés par la Task Force sur la dette intérieure. Les mesures de gouvernance nous permettront de transmettre aux générations futures la bonne dette, c'est-à-dire une dette juridiquement valable et ayant une contrepartie réelle.

Grâce à la dématérialisation des procédures, l'ANPI annonce avoir créé plus de 4 000 entreprises au cours de l'année 2020, malgré la pandémie. Que vous inspire cet engouement pour l'entrepreneuriat ?

C'est une très bonne statistique qui démontre les efforts accomplis par le gouvernement afin d'améliorer le cadre des affaires en général et particulièrement de faciliter la création d'entreprises au Gabon. Cela souligne la capacité de notre administration à se moderniser et à entamer sa propre transition numérique, ce que l'ANPI a fait en mettant à disposition, en pleine crise de Covid-19, un outil de création d'entreprises en ligne.

Ces chiffres prouvent l'engouement pour l'entrepreneuriat, ce qui est une évolution très positive de notre modèle économique. En effet, l'économie gabonaise est restée très longtemps confinée dans une logique de rente et l'essentiel des emplois étaient concentrés dans ces secteurs de rentes (pétrole, mines) et dans la fonction publique. Grâce aux efforts menés depuis quelques années, notre économie se diversifie progressivement avec l'apparition de nouveaux moteurs de croissance tels que le bois et l'agriculture. On observe une plus grande volonté des nationaux de participer à la construction et la consolidation de notre modèle économique à travers l'entrepreneuriat.

Ceci nous donne une raison supplémentaire de persévérer et de poursuivre la mise en place d'actions favorisant l'éclosion d'un tissu économique national solide et compétitif. Ce sont les conditions essentielles pour que notre modèle économique soit plus endogène et créateur d'emplois.

Dans cette optique, et pour favoriser l'accès aux marchés des PME, le conseil des ministres, lors de sa session du 22 janvier, a adopté le projet d'ordonnance concernant la réglementation de la sous-traitance.

Cette ordonnance vient compléter plusieurs actions entreprises en faveur des PME, partant de la mise en place d'incubateurs pour les porteurs d'idées à la mobilisation de ressources pour les entreprises par le biais du système bancaire, du système de microfinance ou du fonds Okoumé Capital. Ce dispositif de financement sera complété dans les prochains mois par l'opérationnalisation

La Zerp de Nkok ce sont plus de 600 m^{ds} de francs d'investissements, 72 entreprises installées, 4 500 emplois créés, dont 65 % de nationaux, et 560 conteneurs exportés

d'un fonds de garantie au profit des entreprises.

Je voudrais aussi indiquer que ces efforts seront complétés par les dispositifs mis en place au niveau international en faveur des entreprises africaines, notamment avec les institutions régionales telles que la BAD et la BDEAC, l'Union européenne, l'initiative Choose Africa portée par Proparco etc.

La croissance industrielle de la zone privilégiée de Nkok représente un formidable levier de diversification de l'économie gabonaise. Quels sont les objectifs attendus, dans quels secteurs et quels délais ?

En effet, la zone économique à régime privilégié de Nkok est l'un des plus grands symboles du renouveau industriel du Gabon. Aujourd'hui, la ZERP de Nkok c'est plus de 600 m^{ds} de francs d'investissements, 72 entreprises installées, 4 500 emplois créés, dont 65 % de nationaux, et 560 conteneurs exportés qui représentent le tiers des exportations du Gabon.

Dans le domaine du bois, la Zerp de Nkok nous a permis de parvenir rapidement jusqu'à la 3^e transformation. Le Gabon s'illustre dans ce domaine en étant le premier producteur africain de contreplaqué. Traditionnellement dédiée au bois, cette zone voit son parc industriel s'élargir progressivement dans des domaines aussi variés que la ferronnerie ou l'industrie pharmaceutique.

En clair, la réussite industrielle de cette zone est indéniable. Mais nous n'en sommes qu'aux premières phases. Cette zone a encore vocation à accueillir d'importants investissements pour progresser et arriver à une transformation plus poussée du bois. Les investisseurs de la zone de Nkok qui auront fait le choix d'investir hors statut zone franche saisiront les opportunités d'entrer sur le marché africain grâce à la mise en service de la Zlecaf (zone de libre-échange continentale africaine) depuis le 1^{er} janvier 2021.

D'un point de vue juridique, en effet, la zone offre l'opportunité à tout investisseur de choisir le statut qu'il souhaite en fonction de ses objectifs commerciaux. Nous réactualisons actuellement

la stratégie nationale d'industrialisation. Pour les cinq prochaines années, nous accorderons beaucoup plus d'attention à la qualité des emplois créés, au transfert de savoir-faire et de technologies, aux effets d'entraînement sur l'économie nationale. Comme vous le voyez, la Zerp de Nkok recèle encore de nombreuses opportunités de développement. Elle devrait augmenter ses capacités productives et devenir le phare du Made in Gabon.

Sur le plan commercial, avec quel pays la coopération bilatérale est-elle la plus efficiente ?

Le Gabon pratique depuis des années une politique active de diversification de ses partenaires tout en s'appuyant sur ses partenaires traditionnels. Ce choix est une conséquence directe de la mondialisation et de la globalisation. Le monde devient un village planétaire et toutes les économies sont

Le Gabon n'est plus seulement un producteur de matières premières, il s'industrialise et transforme ses richesses

interpénétrées au point qu'il est difficile de distinguer une limite géographique au capital. De grands groupes internationaux comme Renault ou Apple ont des chaînes de production qui s'étendent sur 4 à 5 pays voire davantage. Nous sommes donc à l'ère de la compétition économique et le Gabon ne reste pas en marge. La Chine demeure notre plus grand client avec plus de 60 % de parts, suivi de la France. Ces pays nous achètent principalement le pétrole, le manganèse, le bois transformé et des produits issus de la transformation du manganèse tels que le manganèse métal ou le silicomanganèse

Pour quelle exportation ? L'Union européenne avec la France sont nos plus grands fournisseurs. Des acteurs émergents comme le groupe Olam apparaissent également dans des domaines variés comme le bois, l'agriculture et les infrastructures.

Cela dit, le Gabon est un pays ouvert aux investisseurs internationaux pourvu qu'ils s'inscrivent dans notre stratégie de développement inclusif, de diversification économique et de remontée de chaîne de valeur. Le Gabon n'est plus seulement un producteur de matières premières, il s'industrialise et transforme ses richesses.

Monsieur le Ministre, en cette période de pandémie, quelles sont les difficultés les plus complexes auxquelles vous devez répondre ?

Les difficultés relèvent d'abord de la double nature de cette crise à la fois sanitaire et économique. La réponse du gouvernement tient donc à la fois de la nécessité de prévenir la propagation de la pandémie et de trouver des solutions pour accompagner les opérateurs économiques largement touchés par la crise. Les commerces, les industriels, les entreprises dans leur ensemble sont donc de facto au confluent de la réponse à cette crise.

Sous les instructions de madame le Premier ministre, avec le comité scientifique, nous avons mis en place des protocoles sanitaires pour les commerces, les restaurants et les industriels. Ces protocoles sont une condition essentielle à la continuité des affaires en temps de Covid-19.

Malgré cela, la riposte économique reste au centre de nos préoccupations, car le gouvernement a élaboré un plan de relance qui nécessite que les investissements et la consommation retrouvent une tendance haussière.

Nous avons engagé récemment des discussions avec les industriels réunis au sein du SyndustriGab (Syndicat des In-

Cette pandémie a révélé le fort potentiel de croissance du numérique, du commerce électronique et des services rendus aux particuliers.

dustries du Gabon) aux fins de développer un plan de relance industriel qui fera l'objet de validation au sein du haut conseil de l'investissement. Nous cherchons également des solutions d'accompagnement pour soutenir les entreprises fortement impactées.

Mon département surveille aussi très attentivement la situation des stocks et particulièrement les produits de première nécessité. La crise actuelle a dérégulé les chaînes d'approvisionnement internationales. Nous devons donc surveiller ce point et être prêts à tout moment à organiser, si nécessaire, des commandes spéciales pour que rien ne manque sur nos marchés.

Quels sont les secteurs les plus touchés ?

Dans de nombreux secteurs comme le tourisme, le tableau n'est pas reluisant

et certaines compagnies aériennes desservant le Gabon ont dû suspendre leurs activités. Ce qui s'est immédiatement répercuté sur les entreprises de vente de billets et d'organisation de voyages, avec pour certaines, en lieu et place de chômage technique, la suppression simple des emplois. Les hôtels, restaurants, snacks ont vu leur chiffre d'affaires s'affaïsser tandis que les boîtes de nuit restent fermées pour éviter la formation de clusters de contamination. Le commerce extérieur aussi a subi un net recul avec une baisse de 9 % des importations et de plus de 4 % des exportations.

Malheureusement, le 25 janvier, consécutivement à la recrudescence des cas de Covid-19, le gouvernement a dû prendre des mesures de sauvegarde et avancer à nouveau le couvre-feu de 20 heures à 5 heures.

Toutefois, cette pandémie a révélé le fort potentiel de croissance du numérique, du commerce électronique et des services rendus aux particuliers. L'agriculture dans son ensemble, et particulièrement l'agriculture périurbaine autour du Grand Libreville, s'est renforcée considérablement, favorisée par la perturbation des chaînes logistiques régionales.

Propos recueillis par Anne-Marie Jobin

Les **Echos** de l'Eco
echosdeleco.com



Différentes versions et canaux de lecture à votre disposition



Historique de la Zlecaf

ZONE DE LIBRE-ÉCHANGE CONTINENTALE AFRICAINE

La décision de lancer le projet de zone de libre-échange continentale est prise en janvier 2012, lors de la 18^e session ordinaire de la Conférence de l'Union africaine. Cette zone de libre-échange devait regrouper d'une part la zone tripartite et inclure le marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA), la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE) et la Communauté de développement d'Afrique australe (SADC), et d'autre part, la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), l'Union du Maghreb arabe et la Communauté des États sahélo-sahariens. Le projet était d'intégrer, à terme, l'ensemble des 55 États de l'Union africaine au sein de la zone de libre-échange.

Mais de quoi s'agit-il ?

La Zlecaf prévoit une élimination des droits de douane ainsi que de toutes les barrières pouvant entraver le commerce afin de stimuler la croissance des pays africains et élargir l'inclusion économique sur le continent. Elle devrait également stimuler la compétitivité et développer des partenariats dans le secteur privé. Ce qui permettra aux secteurs de production de devenir compétitifs pour faire face à la concurrence.

Au 5 décembre 2020, 34 pays sur les 55 États africains ont ratifié le traité.

Afrique du Sud, Angola, Burkina Faso, Cameroun, République Centrafricaine, Côte d'Ivoire, République du Congo, Djibouti, Égypte, Eswatini, Éthiopie, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée Equatoriale, Kenya, Lesotho, Mali, Maurice, Mauritanie, Namibie, Niger, Mali, Nigéria, Ouganda, Rwanda, République arabe sahraouie démocratique, Sao Tomé et Príncipe, Sénégal, Sierra Léone, Tchad, Togo, Tunisie, Zimbabwe.

L'Algérie, la Somalie et la Zambie ont reçu l'approbation du parlement et sont en attente de la confirmation de leur entrée dans la Zlecaf.



► Alain Bâ Oumar, président de CPG

Les premiers échanges étaient prévus pour le 1^{er} juillet 2020, mais ont été retardés à cause de la pandémie de Covid-19. Ils sont opérationnels depuis le 1^{er} janvier 2021.

Concernant le Gabon, le président de la République, Monsieur Ali Bongo Ondimba a pris part le 5 décembre dernier au 13^e sommet des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine.

Il a déclaré : « les Africains doivent saisir l'opportunité de la Zlecaf pour produire davantage et ac-

croître les échanges intra-continentaux. Si l'Afrique produit davantage ce qu'elle consomme, nous y parviendrons. Dans ce processus, le Gabon prendra toute sa part ». Le chef de l'État gabonais a rappelé que la Zlecaf est le « plus grand projet du 21^e siècle en Afrique ». Elle est la zone de libre-échange « la plus vaste au monde au regard du nombre de ses États membres. Elle créera un marché continental de biens et services pour une population de plus d'un milliard d'habitants. L'enjeu pour notre continent est historique. Il est déterminant pour les générations futures », a-t-il indiqué.

C'est en nous industrialisant que nous produirons des marchandises que nous pourrions exporter dans le cadre de cette zone de libre-échange.

Mais le 7 décembre 2020, Monsieur Alain Bâ Oumar, président de la CPG, a déclaré lors d'une interview à notre confrère *Le Nouveau Gabon* que les acteurs de la CPG estiment que le Gabon doit se doter des moyens de contrôle qualité des produits en provenance de l'extérieur. Pour se faire, il a invité l'Agence gabonaise de normalisation (l'Aganor) à se doter de laboratoires nationaux inexistants aujourd'hui. Ils réduiront la dépendance vis à vis des mandataires internationaux qui réalisent la totalité des contrôles de conformité avant l'embarquement, c'est-à-dire à l'étranger et ce pour le compte de l'Aganor.

Le 4 décembre dernier, la CPG a mis en place un bureau exécutif dont la vice-présidence est assurée par le syndicat des industriels parce que : « nous pensons que le futur du Gabon, c'est plutôt l'industrialisation que les importations. C'est en nous industrialisant

que nous produirons des marchandises que nous pourrions exporter dans le cadre de cette zone de libre-échange ».

Consécutivement à la concertation du 29 décembre présidée par monsieur Hugues Mbandinga Madiya, ministre du Commerce, il a été décidé de repousser de 6 mois l'entrée en vigueur du Programme gabonais d'évaluation de la conformité (Progec) pour réorienter les priorités de l'Aganor en harmonie avec la CPG.

Le Progec a pour mission de combattre les importations de marchandises dangereuses, de contrefaçon, et/ou non conformes aux normes en vigueur et de protéger les consommateurs et les intérêts des producteurs locaux. Cette concertation pluri-sectorielle vise à aplanir les divergences sur les conditions d'application de l'évaluation de la conformité aux normes des produits fixées par arrêté afin de favoriser la relance de l'économie.

Ce délai permettra à l'Aganor de se structurer et de fonder les bases de laboratoires nationaux pour que les contrôles qualité des marchandises soient réalisés à l'entrée au Gabon. En effet, aujourd'hui son action repose sur des mandataires internationaux qui contrôlent et analysent à l'étranger. Dès lors, la question se pose : comment contrôler la marchandise qui vient par exemple du Cameroun ou du Sénégal si l'organisme de contrôle se trouve à l'étranger ? L'Aganor travaille avec des collaborateurs compétents qui permettent de répondre aux propres besoins du Gabon. La réelle valeur ajoutée serait dans l'étude profonde de normes spécifiquement gabonaises pour nos produits locaux et pour les produits importés plutôt que de s'appuyer et de copier des normes internationales.

Propos recueillis par Anne-Marie Jobin

Interview de Monsieur Nicholas Achiri Asangwe, directeur général Ecobank Gabon ECOBANK : UNE INSTITUTION FINANCIÈRE FORTE, GÉRÉE PAR DES AFRICAINS POUR LES AFRICAINS

En décembre 2020, Ecobank Gabon s'est vu décerner deux trophées par EMAE Finance : le trophée panafricain de l'inclusion financière et le prix de la banque de l'année. Elle a aussi reçu le prix de « Finance et Affaires » par Global Finance. D'autres filiale du groupe Ecobank des pays de la sous-région ont également été honorés : le Burkina Faso, la Gambie, la Guinée Conakry et la Guinée Bissau ainsi que le Togo. Nicholas Achiri est le directeur général d'Ecobank Gabon. Il est titulaire d'un MBA de la Georgetown McDonough School of Business et a occupé des postes de direction dans les départements de la banque des entreprises, la banque de détail, la trésorerie et les risques pour le compte d'Ecobank Cameroun, Standard Chartered Bank, Afriland First Bank Group et Commercial Bank-Cameroun. Il a exercé au Ghana, au Botswana et au Royaume-Uni.

ITW : Anne-Marie Jobin



► Nicholas Achiri Asangwe, directeur général Ecobank Gabon

Monsieur Achiri, vous êtes aux commandes d'Ecobank Gabon depuis plus de deux ans. En décembre 2020, EMEA Finance vous a décerné plusieurs Awards dont celui du premier groupe bancaire africain. Selon vous, qu'est-ce qui différencie à ce point Ecobank des autres établissements bancaires de la place ?

Ecobank est une institution régionale. En premier lieu, il est bon de rappeler qu'il s'agit du premier groupe bancaire par l'étendue de son réseau. Nous sommes présents dans 33 pays en Afrique, avec des représentations en Europe, en Asie et en Afrique du Sud. Nous servons plus de 24 millions de clients sur notre continent et employons près 14 000 collaborateurs.

Ce réseau permet de favoriser une Afrique financièrement intégrée. En effet, avec la mise en place de l'accord sur la zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf), accord en vigueur depuis le 1^{er} janvier

2021, l'étendue de notre réseau constitue un atout majeur qui sera fortement mis à contribution pour recevoir et accélérer les échanges commerciaux en Afrique en termes de flux financiers. Car nous sommes les seuls à avoir une présence de part et d'autre sur l'ensemble de la transaction.

Nous avons une vision africaine. Lorsque les pères fondateurs de diverses origines africaines se sont réunis en 1985, ils avaient tous un objectif commun : mettre en place une institution financière forte, gérée par des Africains pour les Africains. Cette vision panafricaine a pour ambition de promouvoir l'économie du continent en favorisant l'inclusion financière, y compris auprès des communautés exclues du système bancaire traditionnel.

La différenciation passe aussi par le digital. Pour nous permettre de servir plus de 100 millions d'Africains, nous avons valorisé le digital qui constitue un atout de différenciation. Grâce à un investissement massif dans la technologie, nous avons

mis en place des plateformes robustes, fiables et innovantes afin de permettre à nos clients particuliers et entreprises d'effectuer des transactions financières en toute sécurité depuis leur mobile, tablette ou ordinateur.

Combien ECOBANK Gabon enregistre-t-elle de comptes clients ? Quel est le ratio entre les comptes privés et les comptes professionnels ?

Au Gabon, Ecobank intervient dans tous les segments de clientèle : du secteur public (dont l'État) au secteur des entreprises (de la PME à la multinationale) en passant par le secteur des particuliers (les agents de l'État ainsi que les salariés du privé et les professions libérales), ce qui fait de nous une banque universelle.

En termes de statistiques, au 31 décembre 2020, nous totalisons ainsi près de 50 000 clients dont 90% sont constitués de clients particuliers (44 889), et ce grâce à la mise en place d'un proces-

sus d'adhésion qui se réalise à plus de 95% en ligne. Ces chiffres sont relativement similaires à l'échelle du continent.

Comment avez-vous géré la crise de Covid-19 ?

L'activité de la banque étant déclarée « service essentiel » par le gouvernement, il s'agissait dans un premier temps de se conformer aux instructions des autorités quant à la gestion de la crise. Nous avons donc reconfiguré notre fonctionnement interne et vis-à-vis de la clientèle pour assurer un environnement d'accueil et de travail sécurisé qui consiste à faire respecter la distanciation physique en agences et dans les bureaux, imposer le port du masque, vérifier la température de chaque client et exiger la désinfection des mains à l'entrée des agences, des GAB ainsi que des espaces de travail ou d'accueil clients.

En parallèle, une cellule de gestion de crise a été mise en place à l'échelle du groupe. Elle est pilotée par un responsable dans chaque filiale et sa mise en œuvre a pour corollaire l'instauration du télétravail, la mise en place des réunions via des plateformes digitales, les campagnes de sensibilisation auprès des employés, le réaménagement des horaires de travail etc.

Par ailleurs, la crise liée à la pandémie a accéléré la dématérialisation des transactions financières avec l'adoption de solutions digitales s'adressant tant aux acteurs qu'aux consommateurs. Le contexte actuel nous l'impose, mais personnellement, je suis persuadé que cette dématérialisation participera à promouvoir considérablement l'économie africaine.

Quels sont vos principaux atouts ?

Outre notre implantation dans les 33 pays du continent, notre présence en zone Cemaq facilite l'intervention des filiales sœurs dans les transactions sous-régionales en termes de synergie et de flexibilité.

Exemples : importants financements apportés aux États à travers les syndicats, attention particulière et meilleur suivi dans la stratégie de digitalisation des marchés (implication

dans le projet Gimac (Groupement interbancaire monétique de l'Afrique centrale), etc.

Nos plateformes digitales innovantes, robustes et fiables permettent d'effectuer les transactions bancaires en temps réel sans avoir à se déplacer vers des points de vente physiques. Nous promovons également l'inclusion financière. Et, au cœur de tous ces éléments, nous collaborons avec un personnel jeune et qualifié.

Avez-vous observé une augmentation d'ouverture de comptes en lien avec les mesures appliquées ?

Oui, très clairement. Nous avons ouvert 5 644 nouveaux comptes, soit 53% de plus qu'à cette même période de l'année 2019, et ce grâce au processus digital mis en place. Nous nous sommes adaptés à ce mode de fonctionnement et avons adopté une meilleure prise en charge des réclamations des clients, ce qui explique cet afflux de nouveaux comptes. Nous avons développé un réseau externalisé d'agences en partenariat avec les microfinances pour favoriser un environnement de proximité avec nos clients à travers le produit Agency Banking. Ce partenariat conclu avec Express Union, EDG, Cofina et Fréquence Services représente à ce jour 57 points de vente physiques présents sur l'ensemble du territoire national qui offrent à nos clients la possibilité de faire des retraits et des dépôts dans une agence à proximité de chez eux.

Combien d'agences gérez-vous au Gabon et quel est le nombre de collaborateurs directs et indirects qui travaillent pour et avec Ecobank ?

Nous sommes présents dans les trois villes principales du pays : Libreville, Port Gentil et Franceville. Nous couvrons l'ensemble du territoire grâce au réseau d'agences partenaires Agency Banking précédemment évoqué. Nous comptons 148 collaborateurs dont 112 en direct et 36 collaborateurs en contrats indirects pour une répartition hommes/femmes respectivement de 45% et 55%.

Sur le plan panafricain, selon la démographie et le PIB, dans quel pays Ecobank est-elle leader, tout ratios confondus ?

Aujourd'hui, nous sommes généralement dans le top 3 en zone Uemoa et leader dans cette zone. Nous avons également des positions fortes au Cameroun, en RDC et au Congo Brazzaville. Nous sommes leader au Ghana et au Tchad. Sur le plan panafricain notre ambition est d'entrer dans le top 3 des institutions bancaires dans chaque pays.

1960, UNE GRANDE ANNÉE : OUTRE LES INDÉPENDANCES DES PAYS DU CONTINENT, LA NAISSANCE DE L'OPEP

Le 14 septembre 1960 naissait l'Organisation des pays exportateurs de pétrole. À ce jour, l'OPEP compte 14 États membres : Algérie, Angola, Arabie Saoudite, Congo, Émirats arabes unis, Équateur, Gabon (depuis 2016), Guinée équatoriale, Iran, Irak, Koweït, Libye, Nigéria, Venezuela. L'Indonésie (jusqu'en 2008) et le Qatar ont également été membres de l'organisation depuis 1961 avant de la quitter en janvier 2019.

HISTOIRE D'UN CLUB TRÈS FERMÉ : L'OPEP EN 7 DATES CLÉS.

1960, la naissance de l'Opep

L'organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) naît le 14 septembre 1960 à Bagdad. L'objectif affiché de ses 5 membres fondateurs – Venezuela, Arabie Saoudite, Irak, Iran et Koweït – est de stabiliser les prix du pétrole. Dans les années 50, les réserves de pétrole représentent 150 années de production. En parallèle, la demande explose avec le passage du charbon aux hydrocarbures. Les grandes compagnies pétrolières n'hésitent pas à faire baisser les prix pour faciliter la pénétration du pétrole sur les marchés. Cette baisse ne plaît pas aux pays producteurs dont les recettes sont proportionnelles au prix du baril. Ceux-ci décident de s'organiser. Et ça marche. Pendant 10 ans, les prix du baril vont rester stables, à environ 3 dollars.

1973, le premier choc pétrolier

En 1973, la guerre du Kippour oppose Israël aux pays arabes et l'or noir devient une arme de guerre. Le 17 octobre, l'Opep fait baisser sa production de 25 % et prononce un embargo contre les pays occidentaux qui soutiennent Israël. La demande toujours plus grande et la raréfaction du pétrole se superposent à ce contexte géopolitique. En 1973, on ne dispose plus que de 30 années de réserves. Les États-Unis, qui produisaient jusque dans les années 50 la moitié du pétrole de la planète, sont progressivement devenus importateurs. Le prix du baril passe alors de 4 à 13 dollars.

1979, le deuxième choc pétrolier

Six ans plus tard, l'instabilité géopolitique provoque un nouveau choc pétrolier. Cette fois, l'Opep est simple spectatrice de la révolution iranienne et de la guerre entre l'Irak et l'Iran qui pousseront le prix du baril à 40 dollars.

Le contre-choc de 1986

À partir des années 80, la tendance s'inverse. L'offre est désormais supérieure à la demande.



Fin 1985, l'Arabie Saoudite se lance dans une guerre des prix. Le premier producteur mondial augmente sa production et laisse le marché se réguler. Les autres pays membres de l'organisation lui emboîtent le pas. Le cours du pétrole passe sous la barre des 10 dollars. L'Opep commence alors à perdre le contrôle.

2008, le troisième choc pétrolier

Dans les années 2000, le prix du pétrole est de nouveau à la hausse, tiré notamment par une demande chinoise qui explose. Mais la production peine à suivre, à tel point qu'en juillet 2008, le baril passe à plus de 140 dollars. La crise de 2008, qui freine la demande, interrompt cette flambée et fait chuter les prix à moins de 35 dollars. L'Opep tente de limiter les dégâts en réduisant sa production et fait remonter le cours pétrole au-dessus de 50 dollars.

2016, la naissance de l'OPEP +

En 2014, le pétrole de schiste des Américains inonde le marché et entraîne une chute très violente du prix du pétrole. L'Opep se réunit, mais à la surprise des marchés, l'Arabie Saoudite refuse de réduire sa production pour ne pas favoriser la production américaine. Il faudra attendre novembre 2016 pour aboutir à un accord entre les pays de l'Opep afin de réduire la production de l'organisation. Une dizaine de pays, dont la Russie, signeront un accord similaire quelques jours plus

tard. C'est la naissance de l'Opep + (Russie, Mexique, Kazakhstan, Azerbaïdjan, Bahreïn, Brunei, Malaisie, Oman, Soudan et Soudan du Sud).

2020, les conséquences de la pandémie

En mars les membres de l'Opep se réunissent à Vienne, en Autriche. Les enjeux sont importants alors que la pandémie contraint désormais l'économie mondiale à tourner au ralenti, amenuisant les besoins en pétrole de la planète, en particulier dans le secteur des transports. Depuis le 1^{er} janvier, le prix du pétrole a reculé de plus de 23 %. Le cours du Brent, principale référence de l'or noir, est même passé sous la barre de 50 dollars, un plancher jamais atteint depuis l'été 2017, avant de remonter très légèrement autour de 51 dollars.

Les annonces de baisse des taux de la banque centrale américaine ont aidé les cours à repartir à la hausse. Mais l'incertitude qui continue de régner sur la durée et l'ampleur de l'épidémie a limité le rebond. La pandémie de coronavirus a fait chuter de près d'un tiers la demande mondiale de pétrole et a fait enfler les stocks. Le 12 avril, l'Opep et l'Opep + se sont accordées sur une réduction massive de leur production pour redresser les cours.

Info de Jean-Pierre Favennec, expert, professeur à IFP School (École du Pétrole et des Moteurs)

LE MOT DU MOIS

'AGRÉGAT'



Parce que chaque mot a son histoire, tout s'explique. Écrire des articles économiques en français facile devient simple quand la définition des mots est évidente. Encore faut-il en connaître l'origine. Merci aux anciens élèves de Sciences Po Paris du Gabon d'animer cette rubrique.

Anciens élèves de Sciences Po Paris

Dans ce numéro des Échos de l'Éco, nous vous proposons d'examiner l'expression « agrégat économique ». Agrégat, ou agrégat selon son orthographe ancienne, est un nom masculin. Il vient du latin *adgregatum* ou *aggregatum* qui a donné le verbe agréger qui signifie « amasser » ou « réunir ». Le terme prend un autre sens à la fin du XVIII^e siècle avec la disparition du double g au moment de la publication de son 8^e dictionnaire par l'Académie française, qui supprime de nombreuses lettres géminées.

Le passage d'un sens à l'autre a été favorisé par le fait qu'en anglais, langue à laquelle la notion a été empruntée par les économistes, le terme *aggregate*, utilisé d'abord comme adjectif dans le sens de « cumulé », « total » (*aggregate amount*, *aggregate income* : montant total, revenu total), s'est substantivé et a fini par désigner une somme, un total.

Un agrégat est un assemblage, un regroupement, une réunion de parties qui forment un tout. Il a pour synonymes agglomérat, agrégation, amas, conglomerat.

L'introduction du terme en économie est liée à l'essor de la statistique économique et de la quantification macroéconomique au cours de la première moitié du 20^e siècle, ainsi qu'à la mise en place des comptabilités nationales au cours de la seconde.

En économie moderne, il renvoie à une grandeur globale synthétique représentative d'un ensemble de grandeurs particulières qui servent à mesurer le résultat de l'activité économique et permettent d'effectuer des comparaisons dans le temps ou entre les pays.

En comptabilité nationale, le PIB est l'agrégat principal, car tous les autres se calculent en cascade à partir de lui. Des agrégats sont également calculés dans le domaine monétaire, notamment pour faciliter l'élaboration et la conduite de la politique monétaire.

Il existe trois grandes familles d'agrégats : agrégats de produit (ex. PIB), agrégats de revenu (ex. revenu national) et enfin agrégats de dépense (ex. consommation finale des ménages).

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ARISE IIP NOMME UN PRESTIGIEUX COMITÉ CONSULTATIF POUR LE GABON

AR I S E Integrated Industrial Platforms (ARISE IIP), développeur et opérateur d'écosystèmes industriels de classe mondiale en Afrique, est fier d'annoncer la création de son comité consultatif. Ce comité est composé d'éminents leaders des secteurs public et privé dont l'expérience et les compétences combinées permettront de façonner et d'accélérer la stratégie de croissance d'ARISE IIP.



► **Gagan Gupta, co-fondateur d'ARISE IIP**

Comme suite à la restructuration du groupe Arise en trois verticales distinctes séparées en fonction de leur cœur de métier et ayant chacune ses actionnaires propres et son comité de direction dédié, nommément Arise Ports and Logistics (P&L), spécialisée dans les ports opérant au Gabon, en Côte d'Ivoire et en Mauritanie, Arise Infrastructure Services (IS), constructeur de solutions logistiques au Gabon et au Togo, et Arise IIP spécialisée dans les zones industrielles et présente au Gabon, au Togo, au Bénin et en Côte d'Ivoire.

Au Gabon, Arise IIP est présente avec la GSEZ. En dix ans, 164 entreprises se sont développées sur la zone économique spéciale de Nkok opérant dans 17 secteurs industriels différents, notamment dans le secteur bois. Forte de ces réalisations, la GSEZ a contribué à la création de près de 8 000 emplois au Gabon et a récemment été nommée meilleure Zone économique spéciale dans le monde dans le domaine de la production de bois (classement 2020 du fDi).

ARISE IIP, entreprise panafricaine spécialisée dans le développement de zones industrielles et leurs écosystèmes dédiés, a connu une expansion remarquable en Afrique de l'Ouest avec le développement de plateformes industrielles sur mesure accélérant l'industrialisation du continent africain. La GSEZ de Nkok en est l'exemple, en 5 ans, ARISE IIP a fait du Gabon le premier exportateur de feuilles de placage en Afrique et le second exportateur au monde. L'objectif

principal d'ARISE IIP a toujours été la création d'écosystèmes industriels visant à générer une forte valeur ajoutée locale ainsi qu'une croissance durable. Alors qu'ARISE IIP continue à déployer avec succès sa stratégie de croissance, le comité consultatif fournira une plateforme pour soutenir et guider l'entreprise dans les prochaines phases de son développement. Collectivement, les membres du comité joueront un rôle clé en fournissant à la direction de l'entreprise un support et du conseil de haut niveau en matière d'industrialisation, de durabilité, de digitalisation et d'intégration régionale.

LE COMITÉ STRATÉGIQUE D'ARISE IIP COMPREND :

Laureen Kouassi-Olsson – Dirigeante expérimentée dans le secteur des services financiers et du capital-investissement en Afrique, Laureen a passé les 8 dernières années en tant que directrice d'investissement au sein du fonds d'investissement français Amethis. Elle est la fondatrice et la directrice générale de Birimian, une holding d'investissement à long terme dédiée aux marques africaines. Elle siège au conseil d'administration de plusieurs institutions financières de premier plan sur le continent.

Momar Nguer – Conseiller principal du PDG de Total et ex-membre du comité exécutif du géant français du pétrole et du gaz, Momar a beaucoup travaillé sur tout le continent. Précédemment directeur général du marketing et des services

de Total, il a contribué aux principales initiatives de la société en matière d'énergie verte.

Carlos Lopes – Professeur à l'université du Cap et à Sciences Po Paris et membre d'une dizaine de conseils d'administration, Carlos a dirigé plusieurs institutions des Nations unies, dont la Commission économique pour l'Afrique. Il a été à l'avant-garde de projets d'intégration économique tels que la zone de libre-échange continentale africaine, la réforme de l'Union africaine ou l'établissement de nouveaux partenariats avec l'Union européenne.

Bruno Delaye – Ancien diplomate français de haut rang, Bruno Delaye est président d'Entreprise et Diplomatie, une branche du groupe ADIT, leader

européen de l'intelligence stratégique. Il possède une vaste expérience dans le conseil stratégique aux entreprises opérant en Afrique.

Gagan Gupta, co-fondateur d'ARISE IIP, commente la nouvelle : « Leur expertise combinée dans les domaines clés de la finance, du commerce et des relations gouvernementales, jouera un rôle précieux dans l'orientation des décisions stratégiques. Je suis persuadé que nos conseillers vont nous aider à saisir de nouvelles opportunités afin de réaliser des projets à grande échelle qui transformeront les chaînes de valeur locales et l'industrialisation de manière durable ». Les nominations sont à effet immédiat.

À PROPOS D'ARISE IIP

ARISE Integrated Industrial Platforms (ARISE IIP) est un développeur et un opérateur panafricain de parcs industriels de classe mondiale, engagé dans la transformation économique du continent. Nous identifions des opportunités dans les chaînes de valeur commerciales et industrielles à travers l'Afrique et concevons, finançons, construisons et opérons les infrastructures nécessaires, jouant un rôle de catalyseur en soutenant les pays dans leur transition vers une économie industrielle. Notre ambition est de libérer le potentiel industriel du continent tout en neutralisant nos émissions de carbone et notre impact sur le climat. ARISE IIP est actuellement présent au Bénin (GDIZ), au Togo (PIA) et au Gabon (GSEZ). La GSEZ a été classée meilleure zone économique spéciale du monde dans le secteur du bois (classement 2020 du fDi).



CLAUDIA ONDO, DU CANADA AU GABON, DE SCIENCES PO À L'AGRICULTURE...

Il n'en fallait pas davantage pour aiguïser notre curiosité. Claudia Ondo est une jeune Gabonaise de 26 ans, entrepreneure dans l'agriculture urbaine biologique hydroponique, installée depuis moins d'un an sur un petit lopin de terre d'Akanda. L'investissement de base est déjà rentabilisé, ce qui laisse à penser que cette forme d'agriculture fera des émules. Mais reprenons son parcours, une belle histoire qui n'est pas terminée !



▶ Claudia Ondo, agricultrice des temps modernes

Claudia a 6 ans lorsque sa maman l'emmena vivre au Québec. De 13 à 17 ans, elle revient au Gabon, y passe son bac puis repart à Montréal pour y terminer son cursus universitaire. Ces quatre années d'adolescence passées dans son pays d'origine sont déterminantes. Elle renoue des liens indéfectibles, profonds avec son pays, le Gabon.

En 2014, elle entre à l'université de Sciences Po de Montréal. Elle occupe de petits jobs et étudie parce qu'elle est convaincue qu'en entrant dans cette prestigieuse école, elle comprendra mieux les rouages de l'analyse des systèmes socio-économiques et politiques nécessaires au développement de toute initiative entrepreneuriale. Elle obtient sa licence puis sa maîtrise en 3 ans. À l'époque, elle vise une carrière interna-

tionale dans des ONG ou des institutions financières telles que la Banque mondiale. Grâce à un cursus en communication suivi en parallèle de ses études, elle se fait embaucher comme stagiaire au poste d'attachée à la communication par une compagnie qui développe l'agriculture urbaine. Cette responsabilité la contraint à assister à toutes les réunions et lui permet de découvrir que l'ONU et la Banque mondiale se penchent et s'interrogent sur les problématiques de la sur-urbanisation, notamment dans de nombreuses villes du continent africain. Toutes les informations recueillies stimulent l'intérêt qu'elle porte à la théorie du développement des pays moins avancés et l'incitent à rentrer au Gabon pour une année sabbatique de réflexion.

En 2017, à Libreville, Claudia assiste à toutes les réunions, forums, rencontres... Parce que sa curiosité naturelle

Elle gagne le concours et la récompense de 15 millions de F CFA.

l'amène à s'intéresser à tout. Un dimanche matin, alors qu'elle partage un petit déjeuner avec son ami, elle aperçoit Monsieur Biendi Maganga Moussavou, à l'époque ministre des PME-PMI et à présent ministre de l'Agriculture. Après quelques hésitations, elle ose s'approcher, se présenter, et lui demande s'il existe des programmes jeunes auxquels elle pourrait prétendre participer. Justement, c'est le lancement du concours du CNPA (Concours national du plan d'affaires). Elle repart au Québec et décide de s'inscrire à la prestigieuse université McGill dans la filière « Minor in Agribusiness » (Mineure en affaires agricoles) pour y suivre un programme d'une année. En parallèle, elle s'inscrit au CNPA, son dossier est accepté et elle travaille à son projet. Elle ne termine pas son année, rentre au Gabon, passe la dernière épreuve déterminante qui consiste à développer verbalement devant un jury son projet de création de La Ferme Urbaine Okoumé. Elle gagne le concours et la récompense de 15 millions de F CFA. Dès lors, tout s'accélère. Claudia a d'excellentes bases en business, en affaires, elle comprend la théorie et les besoins structurels à mettre en place pour réaliser le projet, mais elle ne sait pas planter une tomate ni une courgette, ne possède pas de terrain ! Devenir cultivatrice ne l'effraie pas, elle apprendra et, décidément, la chance lui sourit. À Angondjé, près du château d'eau, son voisin possède une parcelle de 100 m² qu'il lui propose de l'exploiter jusqu'en 2023. C'est une aubaine professionnelle

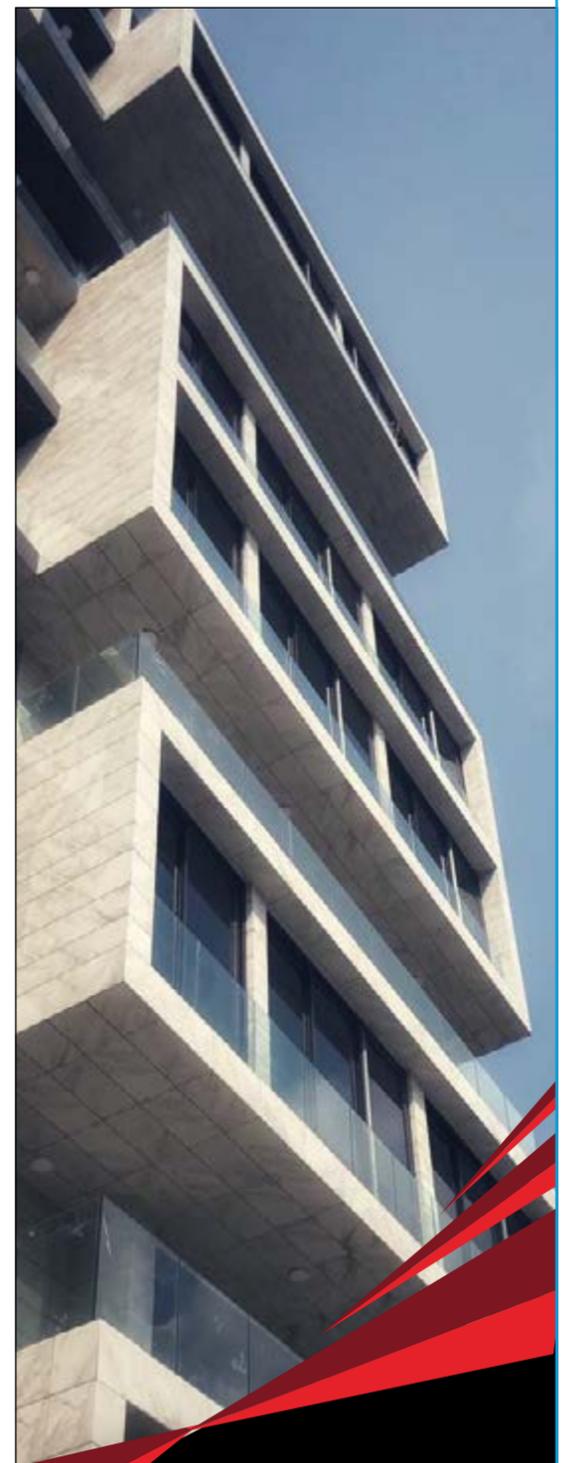
et très économique puisqu'il lui offre ce droit. Les deux études de marché menées avant et après le concours la confortent dans la réalisation d'une micro-ferme ayant pour objectif de produire une agriculture bio intensive. En d'autres termes, il s'agit de maraîchage biologique, qui consiste à ne pas utiliser de pesticides, d'engrais chimiques, d'herbicides ni de fongicides. Il suffit de travailler avec l'environnement et d'optimiser l'espace. Cette technique existe, mais elle n'est pas adaptée au climat tropical dont on bénéficie ici, alors elle teste. Avec une partie des fonds, elle achète du bois et des vis et fait construire une serre hydroponique. Il s'agit d'une méthode de culture hors sol. La terre qui est habituellement utilisée est remplacée par un substrat qui sera continuellement irrigué. L'eau devient ainsi indispensable, car c'est elle qui contient les nutriments essentiels à la plante. Grâce à ce processus hydroponique, l'eau est recyclée à l'infini et le retour à l'essentiel, c'est-à-dire l'économie d'eau, est respecté.

Concernant le modèle économique, le capital de 15 millions de FCFA était essentiel, mais insuffisant. Elle a donc réinvesti jusqu'à ses derniers deniers et a réussi à réaliser la ferme urbaine Okoumé qui, après 7 mois de fonctionnement et malgré la pandémie de Covid-19, est aujourd'hui déjà amortie et rentable. Elle produit essentiellement des laitues et des fines herbes. Commercialement, Claudia s'est tournée vers les restaurateurs et les privés. Seule dans sa ferme, elle est sa propre chef d'entreprise, produit et livre, et n'a aucune concurrence tant sur le plan tarifaire que qualitatif. Sa salade n'a pas voyagé, elle passe directement du producteur au consommateur et coûte 1 500 F au lieu de 4 500 F CFA.

Claudia déplore le désintérêt pour les métiers agricoles parce qu'ils sont l'avenir, ils sont rentables et sont le principal atout pour avancer vers l'autonomie alimentaire, pour lutter contre la malbouffe et préserver la planète !

Elle est déterminée à progresser et cherche à acheter un terrain en zone périurbaine pour s'agrandir, produire, évoluer et prouver le bien-fondé de sa fierté d'être une agricultrice des temps modernes •

Par Anne-Marie Jobin



Agences n°1
L'immobilier en mouvement

**EXCEPTIONNEL
et en
EXCLUSIVITE**

Immeuble PLATINIUM

Appartements design
lumineux
très haut standing,
quartier résidentiel
Hauts de Guégué.

Salle de sport
Piscine
Résidence sécurisée
Terrasse
Appartements climatisés
Cuisines italiennes équipées
Spacieux
Parking en sous-sol
Groupe électrogène

Du studio aux quatre chambres.

Possibilité de louer meublé.

Contact :
074 000 447
077 909 565



CORPORATE +
INVESTMENT BANKING
CASH MANAGEMENT

Maximisez la rapidité et la portée de vos activités

Financement
du commerce

Gestion de
trésorerie

FICC

SWAM

Banque
d'investissement



Tirez profit de notre réseau panafricain inégalé

Gestion de trésorerie et paiements
rapides et intégrés à travers 33 pays

Gestion de toutes vos opérations
bancaires en Afrique sans
intermédiaires

Toutes vos transactions en
devises africaines

Tous vos encaissements en un seul
emplacement et paiements quel
que soit le lieu

Gestion harmonieuse de vos comptes
d'entreprise sur notre plateforme Omni

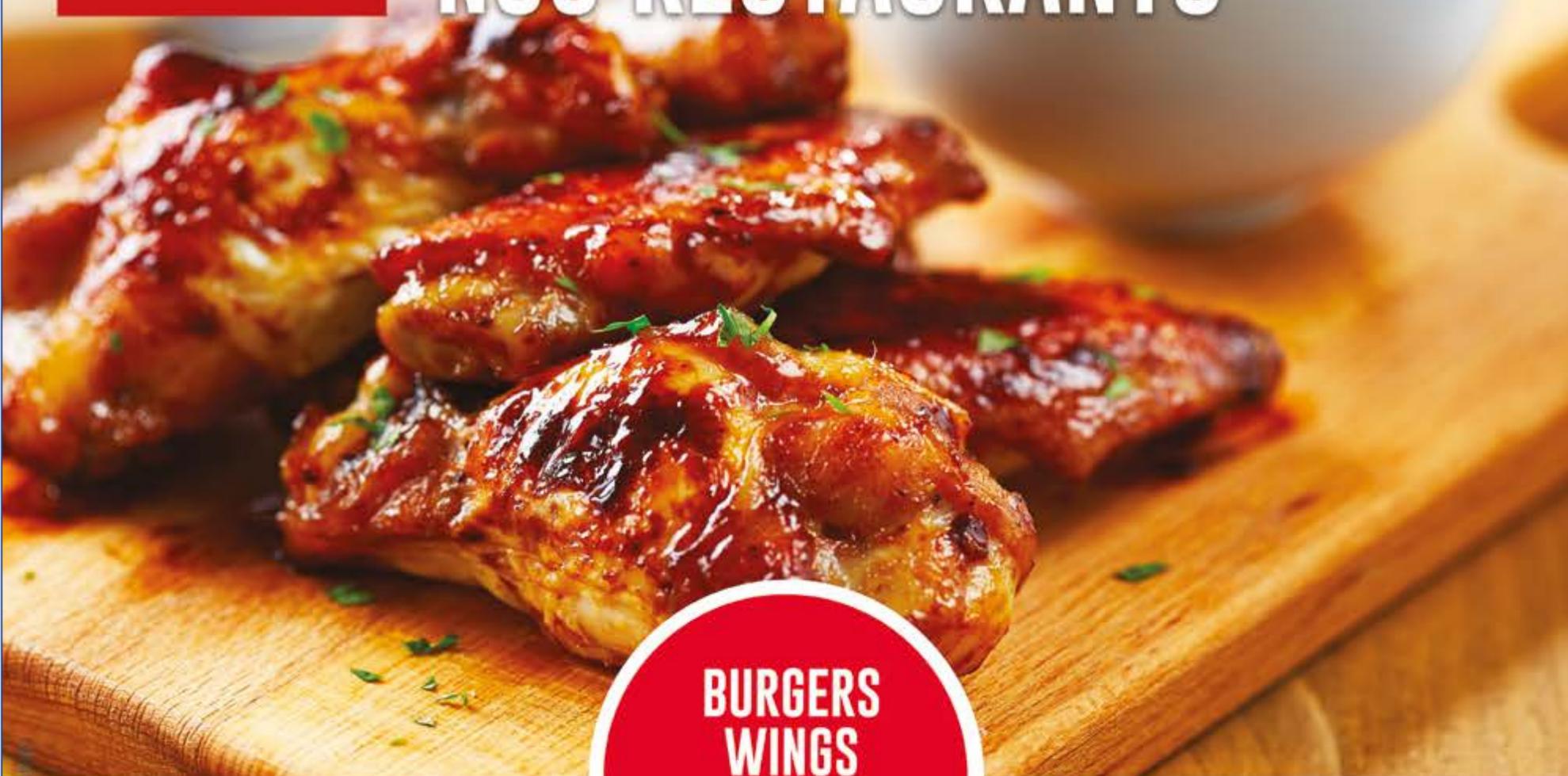
**Stimuler les entreprises et
les économies d'Afrique.**
ecobank.com/CIB

ecobank.com

Ecobank
La Banque Panafricaine



OUVERTURE DE NOS RESTAURANTS



**BURGERS
WINGS
TENDERS
SALADES**

